

La consolidation de la paix à l'œuvre

Guatemala

Après des décennies de conflit interne, un accord de paix final a été signé en décembre 1996 entre des représentants du gouvernement et la guérilla. Le conflit était terminé, mais la difficile entreprise d'édifier une paix durable ne faisait que commencer. Après la signature des accords de paix, le Canada a été le

l'extérieur. La Commission de recherche de la vérité historique était nettement guatémaltèque, mais la participation d'étrangers a favorisé le transfert des compétences en matière d'enquêtes relatives aux droits de la personne et garanti la neutralité du processus, gage de crédibilité.

Une autre précieuse contribution du Canada au travail de la Commission a été l'appui donné à une ONG canadienne, Project Accompaniment, pour recueillir les témoignages de Guatémaltèques résidant au Canada, en particulier de réfugiés, qui ont souffert du conflit armé au Guatemala. Au terme de son travail, Project Accompaniment a remis l'information recueillie à la Commission.

Devant le succès remporté par le projet, le Fonds de consolidation de la paix a servi par la suite à renforcer la capacité de la société civile guatémaltèque de participer utilement aux



Photo ACIDI : Peter Bennett, Guatemala.

premier pays à fournir des fonds à la Commission de recherche de la vérité historique chargée d'enquêter sur les violations des droits de la personne commises pendant la guerre civile. Plusieurs équipes d'enquête ont participé au processus. Elles étaient constituées d'à peu près deux tiers d'étrangers et un tiers de personnel professionnel guatémaltèque. L'initiative a été un exemple de bonne coopération entre les citoyens d'un pays et des acteurs de

La participation d'étrangers a favorisé le transfert des compétences en matière d'enquêtes relatives aux droits de la personne et garanti la neutralité du processus, gage de crédibilité.

divers forums politiques issus du processus de paix. Par exemple, des fonds ont été remis à des organisations de la société civile (autochtones pour la plupart) pour qu'elles développent leur capacité de fournir des recommandations en matière de politique et de participer intégralement au processus d'instauration de la paix. Des fonds ont également été accordés à des ONG pour analyser le processus de paix et détecter les failles dangereuses nécessitant un complément d'aide à la consolidation de la paix.

